

TITRE A VENIR

Madame, Monsieur,
Cher.e.s locataires,

☞ Suite aux Etats Généraux de l'OPH que nous avons mené avec les locataires, je m'étais engagé il y a près d'un an à mettre en œuvre un certain nombre d'engagements prioritaires pour construire une nouvelle relation entre l'OPH et ses locataires et améliorer le service que nous vous rendons.

Tout d'abord pour répondre à votre exigence d'être mieux pris en compte, nous avons mis en place des outils techniques nous permettant d'être mieux à l'écoute et d'améliorer le suivi de vos demandes. J'espère que d'ici peu, vous pourrez constater la différence.

À côté de cela, nous travaillons à favoriser les

échanges en mettant en place de nouveaux espaces de rencontres, mieux adaptés aux contraintes de chacun et chacune. Ceux-ci viendront compléter les réunions de locataires plus « classiques » que nous avons l'habitude d'organiser.

Autre nouveauté, l'application mobile « Mon espace locataire » est disponible gratuitement depuis le début du mois.

À ce jour, vous êtes près de 300 locataires à l'avoir déjà téléchargé !

Les groupes de travail menés par les ambassadrices et les ambassadeurs se poursuivent sur des thèmes très variés. Un compte rendu des différents projets en cours et des actions concrètes qui en

découlent vous sera fait prochainement.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes dans une période particulièrement intéressante, où un certain nombre de projets aboutissent. Beaucoup encore reste à faire, j'en suis conscient, mais malgré des moyens toujours plus contraints, vous pouvez compter sur mon énergie et ma détermination pour continuer à œuvrer dans ce sens.



ANTHONY DAGUET,
Président



Rappel :

Nous vous rappelons que la sous-location de son logement est interdite par le contrat de bail (hormis le cas de la cohabitation générationnelle solidaire).

Cette interdiction concerne :

- la sous-location d'une ou plusieurs pièces du logement.
- la sous-location de courte durée comme la location de longue durée.

Par conséquent, l'OPH d'Aubervilliers engagera une action judiciaire à l'encontre de tout locataire sous louant illégalement son logement.



Fête des voisins – mercredi 19 juin



Comme chaque année, l'OPH propose d'accompagner les locataires qui souhaitent organiser une fête des voisins autour de chez eux, notamment à travers la mise à disposition de matériel (tables, chaises...).

Les locataires intéressés sont donc invités à se faire connaître auprès de leur bureau d'accueil, ou d'appeler le 06 18 81 09 22



Infos

INAUGURATION

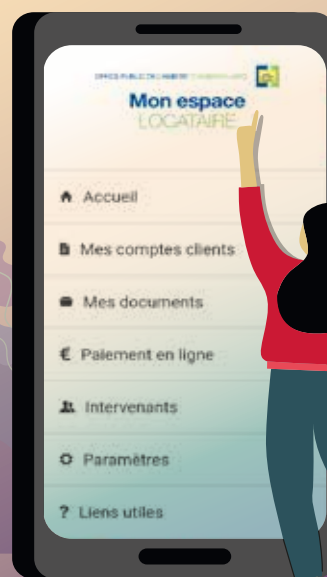


Le bureau d'accueil situé 10 rue Cesária Évora vient d'ouvrir ses portes. Il remplace l'ancienne loge de la rue Albinet. Les horaires d'ouverture restent inchangés.

FERMETURE TEMPORAIRE

À partir du lundi 17 juin, le bureau d'accueil situé 114, rue Charles Tillon sera fermé pour travaux pour une durée de 4 semaines. Pour toute demande, merci de vous adresser au point accueil situé au 91 rue Charles Tillon.

MON ESPACE LOCATAIRE UN LIEN DIRECT POUR DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES



Télécharger gratuitement l'application mobile « Mon espace locataire » sur Play Store et Apple Store.



MON ESPACE LOCATAIRE : UN LIEN DIRECT POUR DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES :

Retrouver vos avis d'échéances, consulter votre solde locataire, payer votre loyer ou encore modifier vos informations en cas de changement de situation, avec la nouvelle application mobile de l'OPH d'Aubervilliers, vous pouvez désormais faire toutes ces

démarches directement depuis votre téléphone ! Pour bénéficier de ces services, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application mobile « Mon espace locataire » sur Play Store et Apple Store et de créer un compte à l'aide de votre numéro d'intitulé.